

Directives épidémie coronavirus G. Van Der Henst (PBDC)

Gilles Van Der Henst Président des Papillons Blancs du Cambrais

[PBDC Papillons Blancs du Cambrais](#)

Check-list, du 25 mars 2020, des précautions à prendre par nos collaborateurs qui interviennent dans les établissements.

Mise au point

- Les résidents qui vivent dans nos établissements Myosotis, Cottages, Home Blanc sont confinés, et ,au début du confinement n'étaient pas réputés porteur du virus. Pour les myosotis et les cottages le confinement des résidents a été décidé avant le 17/03/2020. Ce sont nos collaborateurs venant de l'extérieur qui risquent de les contaminer.
- De mon point de vue ce sont ces intervenants qu'il aurait fallu diagnostiquer avant de les laisser entrer dans les établissements. *(Si on prend l'exemple des EHPAD, on peut conclure qu'un confinement mal ciblé a eu pour conséquence une épidémie grave qui risque malheureusement de continuer dès que le virus sera rentré dans l'établissement, alors que les résidents des EHPAD qui sortent peu ne pouvaient guère être contaminés)*
- Ma proposition a pour objet d'augmenter la vigilance pour nos collaborateurs qui viennent de l'extérieur pour travailler dans nos établissements. *(A mon avis ce sont ces collaborateurs qu'il fallait dépister avant de les laisser entrer dans les établissements. Ne refaisons pas l'histoire une autre stratégie a été choisie par défaut de test)*
- Dans nos établissements il n'y a pas de hiérarchie dans la protection. Tout le monde doit pouvoir bénéficier de la même protection, ce qui implique les mêmes règles pour tous.

Cette check-list est conçue comme une marche en avant, dès que l'on franchit la porte d'un de nos établissements.

Nous recommandons de consulter un état des connaissances actuel concernant la propagation du coronavirus réalisé par les PBDC et le réseau Stevenson.

[☞ Propagation du SRAS-CoV-2 \(coronavirus\)](#)

Entrée dans l'établissement

Le premier espace est défini comme une zone de risque d'être contaminée par les aidants professionnels qui viennent de l'extérieur.

- L'aidant qui a franchi la porte de l'établissement entre dans cet espace dédié au déshabillage. Les vêtements sont mis dans un vestiaire personnel fermé.

Un deuxième espace dit sas de décontamination

- l'aidant passe dans une cabine de douche dans laquelle il doit y avoir un savon, un shampoing... (volume pour une personne) et une serviette de toilette. Un sèche-cheveux.

Un troisième espace

- l'aidant revêt les vêtements propres adaptés au travail dans l'établissement. Ces vêtements sont dans un vestiaire personnel. Des chaussures décontaminées sont prévues également dans

le vestiaire. (Les sur-chaussures que l'on met sur ses propres chaussures ne sont pas suffisamment fiables)

Un quatrième espace

- qui est l'espace de vie des résidents. Ces derniers n'étant a priori pas porteurs du Corona virus.

En procédant de cette façon on aura éliminé le risque de contamination par les cheveux et par les vêtements.

Sortie de l'établissement

- C'est le sens inverse qui est préconisé pour éviter aux aidants de ramener chez eux d'éventuels virus ou bactéries.
- Les vêtements de travail sont laissés dans l'espace trois aux fins d'être lavés et d'être réutilisés. (Éventuellement prévoir deux jeux de vêtements par professionnel).

Je suis conscient du fait que cette proposition va susciter des réactions, mais il s'agit de faire un choix entre prendre un maximum de précautions , ou avoir des remords quand la catastrophe sera arrivée ; comme elle est en train de se produire dans les EHPAD.

Le président la république dans son discours à rappeler par six fois que nous étions en guerre, si ce n'était qu'un discours de mauvais aloi, alors prenons des risques. Par contre si on prend son discours au sérieux rappelons-nous que quand c'est la guerre on ne rentre pas du front tous les jours chez soi .

Comme malheureusement nous ne pouvons pas tester (faute de moyens) ni les aidants, ni les résidents, nous devons prendre des précautionssupplémentaires, et agir presque comme si le virus était dans l'établissement, tout en ayant comme objectif qu'il n'y rentre jamais.

Exemple de Précautions supplémentaires

Au niveau des portes: l'objectif est de manipuler a minima la poignée de porte;

- ouvrir les portes avec le coude;
- Fermer la porte avec un dispositif en forme de crochet (une cuillère recourbée peut très bien faire l'affaire). La fermeture de la porte se fait en freinant avec le pied pour éviter de la claquer;
- Toutes les heures les poignées de porte doivent être nettoyées avec une lingette ou une solution appropriée. Cette mesure ne fait pas double emploi, ce n'est qu'une précaution supplémentaire parce que l'on ne pourra pas demander aux résidents une certaine vigilance.

Au niveau des interrupteurs :

- On manipule les interrupteurs avec le coude.
- Toutes Les heures les interrupteurs doivent être nettoyés avec une lingette ou une solution appropriée. Pour la même raison évoquée précédemment.

Au niveau du lavage des mains :

- si le robinet d'arrivée d'eau est un système commandé par le pied ou le genou, il n'y a pas de problème particulier. Même chose si le savon est commandé par une cellule électrique. On

- s’essuie les mains avec du papier que l’on jette dans une poubelle
- si le robinet est classique à ouverture et fermeture manuelle, on commence par nettoyer le robinet avec une lingette. On s’essuie les mains, on ferme le robinet avec l’essuie mains papier. Ensuite on jette dans une poubelle.
- Régulièrement, malgré les précautions prises, il est souhaitable que les robinets soient nettoyés avec une lingette.

Décontamination des mains avec un gel hydro alcoolique:

- le distributeur de gel doit être à poussoir, manipulable avec le coude c’est-à-dire suffisamment stable. Évitions d’utiliser les flacons que l’on manipule avec des mains que l’on vient de décontaminer, et que l’on recontamine aussitôt.
- **Décontamination d’objets et de surfaces utilisés quotidiennement** : les tâches sont à se répartir, avec des check-list. Proposition d’un modèle

Les étapes

Première étape

La première étape est d’établir une liste des tâches à effectuer, soit un « catalogue » le plus complet possible les points de vigilance.

Exemple :

- Décontamination des Surfaces de travail de jeu ou de repas, notamment les bords de ces surfaces
- Télécommandes
- Téléphone fixe dans les services, et téléphones mobiles bouton de machine à café, machine à laver, des lave-vaisselles
- poignée de fenêtres.
- Chaises.
- Nettoyage du dispositif de la chasse d’eau, et de la cuvette (hormis le nettoyage complet).
- Bouton d’ascenseur.
- Les rampes d’escalier et de mur.
- Les stylos.
- Les lunettes.
- Poignée tiroir
-
-

Étape suivante :

Chacun est chargé de tâches répertoriées dans une check-list personnelle. Les tâches doivent être réparties de façon équilibrée en temps, et en difficulté. Pas toujours les mêmes personnes sur les tâches les plus ingrates.

Exemple

- décontamination des surfaces de travail, de jeux ou de repas
- périodicité : *toutes les heures à partir de neuf heures*
- préposé à cette tâche : *Brandon*
- Moyens Utilisés et Méthode : *lingette imbibée de produit décontaminant, produit que l’on essuie*

avec une serviette sèche. L'ensemble étant jeté à la poubelle.....

- poignée de fenêtres
- périodicité :...
- préposé à cette tâche :...
- moyens utilisés et méthode :...
- etc.... etc....

En Synthèse

Chaque tâche de la check-list, correspondant à un point de vigilance, est cochée dès qu'elle est réalisée. L'idéal serait que cette check-list personnelle soit signée par la personne préposée, comme élément de traçabilité

Catalogue des points de vigilance, et check-list sont à réaliser avec les chefs de service et les aidants.

Cette façon de procéder diminue à mon avis de beaucoup les risques et en même temps rassure nos collaborateurs qui se trouveront moins exposés.

Certaines tâches peuvent paraître redondantes, mais elles ont pour objet de toujours diminuer les risques.

[Ressources](#), [Handicap](#), [Autisme](#), [Hygiène](#), [Coronavirus](#)

From: <https://la-plateforme-stevenson.org/v2/> - La Plateforme Stevenson

Permanent link: https://la-plateforme-stevenson.org/v2/connaissance/comprendrepage/directive_epidemie_coronavirus_g._van_der_henst

Last update: 2022/10/29 10:44

